

Blonay et St-Légier-La Chiésaz, le 29 mars 2021



Les municipalités  
de Blonay et St-Légier - La Chiésaz

Aux membres du personnel communal  
Aux membres des conseils communaux  
de Blonay et St-Légier-La Chiésaz

## Point fusion N° 2 Nouvelle Commune, organigramme

Chères collaboratrices, Chers collaborateurs,

Madame la Présidente, Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Par cette communication, nos autorités entendent vous communiquer les décisions qu'elles ont prises récemment portant sur la validation de l'organigramme et la désignation des cadres.

Pour mémoire, les exécutifs ont confié un mandat à la société COMPAS, dont l'objectif est d'accompagner et soutenir les autorités et les administrations communales dans la construction d'une entité administrative cohérente et unique. L'idée directrice consiste à garantir une transition fluide, un «fondu enchaîné» des deux communes vers une nouvelle commune fusionnée et permettre à cette nouvelle commune de démarrer son activité sur des bases saines et solides.

C'est sur la base de la convention de fusion votée par les conseils communaux et le corps électoral des deux communes et de la charte éthique validée par les municipalités (cosignée par l'ensemble de leurs membres) que les travaux liés à l'organigramme et à la désignation des cadres ont été conduits.

### Convention de fusion

#### *Article 17 - Personnel*

*Le personnel en fonction au jour de la fusion, occupé à plein temps ou à temps partiel, est transféré à la nouvelle commune aux conditions en vigueur au moment de la fusion.*

### Charte de projet

*Art. 4. L'ensemble du projet de fusion s'inscrit dans une démarche participative incluant de manière adéquate les exécutifs et les employés communaux (...)*

*Art. 6. Le personnel en fonction au jour de la fusion, occupé à plein temps ou à temps partiel, est transféré à la nouvelle commune aux conditions en vigueur au moment de la fusion. Les rapports de service sont donc garantis. Toutefois, une flexibilité des cahiers des charges et des attributions des cadres et collaborateurs est nécessaire.*

## Description de la démarche

Dans un premier temps, notre mandataire, avec le soutien des secrétaires municipaux, a soumis au COPIL<sup>1</sup> un projet d'organigramme fonctionnel. Compte tenu du nombre de municipaux prévu par la convention de fusion et du principe de l'unicité de commandement, l'option retenue vise à la construction d'un organigramme doté de 7 services composés de secteurs cohérents.

Les critères ayant prévalu pour l'élaboration de l'organigramme sont les suivants :

Homogénéité, unité de matière et interface	<p>Les services ou secteurs doivent être homogènes à l'interne et former des ensembles cohérents. Ils doivent différer l'un de l'autre et se compléter mutuellement.</p> <p>Les processus doivent être réalisés de « bout en bout » à l'intérieur des services, voire des secteurs. Le partage des ressources doit être minimisé.</p>
Equilibre	<p>Les charges de travail des responsables politiques des différents services doivent être supportables et équilibrées. Elles correspondent à leur disponibilité.</p> <p>Les services doivent, dans la mesure du possible, être équilibrés en termes d'emplois équivalents plein temps (EPT).</p>
Structure hiérarchique	<p>La chaîne de commandement doit être courte et permettre une transmission rapide de l'information tant vers le haut que vers le bas.</p> <p>La structure hiérarchique de l'organigramme doit être claire, avec un seul responsable par service et respecter le principe de l'unicité de commandement, un seul chef par unité.</p>
Taille	Les services et secteurs doivent être de taille suffisamment grande.
Faisabilité	L'organigramme doit être « acceptable » pour les collaboratrices et collaborateurs, les cadres et les responsables politiques.

Ce projet d'organigramme a été validé par les membres du COPIL.

Ensuite, la société COMPAS a conduit des entretiens individuels avec l'ensemble du personnel permanent (soit 102 entretiens) entre les mois de décembre 2020 et février 2021. A l'issue de cette phase, le COTECH<sup>2</sup>, constitué des mandataires et des secrétaires municipaux, a préparé une proposition d'attribution des postes de cadres (chefs de service, chefs de secteurs et suppléants).

## Désignations

Les municipalités ont désigné, dans un premier temps lors d'une séance intermunicipale tenue le 1<sup>er</sup> février 2021, les deux cadres supérieurs en leur confiant les fonctions suivantes :

- Secrétaire municipal : M. Jacques Steiner
- Secrétaire municipal adjoint et chef de service – Administration générale : M. Jean-Marc Guex

M. Jacques Steiner est secrétaire municipal de St-Légier-La Chiésaz depuis 2001. Dans sa nouvelle fonction, il veillera à la bonne exécution des tâches administratives confiées par le pouvoir exécutif et assurera la coordination avec le conseil communal. Il participera au développement d'un réseau de

<sup>1</sup> COPIL : Comité de pilotage

<sup>2</sup> COTECH : Comité technique

collaborations externes en veillant à la visibilité et à la notoriété de la commune, ceci jusqu'à son départ à la retraite prévu à fin 2025.

M. Jean-Marc Guex est secrétaire municipal de Blonay depuis 1999. Dans sa nouvelle fonction de secrétaire municipal adjoint et de chef de service de l'administration générale, il exercera une fonction d'état-major, en lien avec la municipalité, les chefs de service et des collaboratrices et collaborateurs de l'administration. Il coordonnera et pilotera les dicastères pour les projets transversaux et officiera comme chargé de communication.

Le 23 mars dernier, sur préavis du COPIL, les deux municipalités ont formellement validé l'organigramme de la future commune qui est joint à la présente communication, et désigné les cadres de la nouvelle organisation. Dans la foulée les intéressés ont été informés de leurs futures responsabilités devant les deux exécutifs.

Nous nous réjouissons de ces désignations et de la collaboration qui va se développer tout au long de cette année avec les cadres pour la mise en place de la nouvelle Commune de Blonay – Saint-Légier.

### Suite des travaux

Conformément à la feuille de route prévisionnelle décrite dans les préavis municipaux n° 01/21 de Blonay et 01/2021 de St-Légier – La Chiésaz, les quatre groupes de travail poursuivent leurs travaux dans leurs domaines respectifs afin de soumettre leurs propositions au COPIL qui les avalisera ou les présentera, cas échéant, aux municipalités pour décision. Le COTECH, quant à lui, avec l'appui de la nouvelle responsable des ressources humaines, se chargera de l'établissement des cahiers des charges pour l'ensemble des fonctions.

Les municipalités ne manqueront pas d'informer les membres des conseils communaux des options et décisions prises. La population sera quant à elle régulièrement informée par le canal du journal COMM'une info et du site [www.traitdunion-fusion.ch](http://www.traitdunion-fusion.ch).

#### AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE BLONAY

Le syndic



D. Martin



Le secrétaire



J.-M. Guex

#### AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE ST-LEGIER-LA CHIESAZ

Le syndic



A. Bovay



Le secrétaire



J. Steiner

Annexe : organigramme validé le 23 mars 2021



SERVICE

Secteur

**Municipalité**  
7 membres

**SECRETARIAT MUNICIPAL**

Secrétaire municipal  
R. **STEINER Jacques**  
Secrétaire municipal adjoint  
R. **GUEX Jean-Marc**

**ADMINISTRATION GENERALE**

Chef de service - Administration générale  
R. **GUEX Jean-Marc**  
Suppléant  
R. **FUCHS Nicole**

**Office de la population**

Chef de secteur - Office de la population  
R. **GASSER François**  
Suppléant  
R. **GROUX Marina**

**Ressources humaines, formation**

Chef de secteur - Ressources hum.  
R. **HOXHA Valbone**  
Suppléant  
R. **ANSERMOT Janie**

**Soutiens logistique**

Chef de secteur - Soutiens logistique  
R. **DROZ Claude-Alain**  
Suppléant  
R. **N/A**

**FINANCES**

Chef de service - Finances  
R. **ROULET Stéphane**  
Suppléant  
R. **PERRUCHOUD André**

**Comptabilité**

Chef de secteur - Comptabilité  
R. **ROULET Stéphane**  
Suppléant  
R. **PERRUCHOUD André**

**Immeubles et domaines**

Chef de secteur - Immeubles et dom.  
R. **PERRUCHOUD André**  
Suppléant  
R. **ROULET Stéphane**

**URBANISME ET INFRASTRUCTURES**

Chef de service - Urbanisme et infrastru.  
R. **VALLAT Roan**  
Suppléant  
R. **CACHIN Thierry**

**Urbanisme, police des constructions et SIT**

Chef de secteur - Urbanisme, police  
R. **VALLAT Roan**  
Suppléant  
R. **RIZZI Vincenzo**

**Travaux, infrastructures et développement durable**

Chef de secteur - Travaux, infrastru.  
R. **CACHIN Thierry**  
Suppléant  
R. **MESOT Philippe**

**Eau potable**

Chef de secteur - Eau potable  
R. **STREIT Fabian**  
Suppléant  
R. **ALLESINA Flavio**

**ESPACES PUBLICS**

Chef de service - Espaces publics  
R. **ESTOPPEY Pierre**  
Suppléant  
R. **BACHELARD Didier**

**Voie et routes**

Chef de secteur - Voie et routes  
R. **BACHELARD Didier**  
Suppléant  
R. **MAUROUX Denis**

**Déchets**

Chef de secteur - Déchets  
R. **ESTOPPEY Pierre**  
Suppléant  
R. **GINIER Jean-François**

**Espaces verts**

Chef de secteur - Espaces verts  
R. **SIGNORET Fabrice**  
Suppléant  
R. **CARDINAUX Julien**

**PATRIMOINE**

Chef de service - Patrimoine  
R. **GENOUD Mehdi**  
Suppléant  
R. **COMBERNOUS Alex**

**Forêts - exploitation, patrimoine arboré**

Chef de secteur - Forêts - exploita.  
R. **GENOUD Mehdi**  
Suppléant  
R. **KRENGER Patrice**

**Construction, vente de bols, pistes et sentiers**

Chef de secteur - Construction, vente  
R. **COMBERNOUS Alex**  
Suppléant  
R. **MESSORI Yann**

**BATIMENTS**

Chef de service - Bâtiments  
R. **GRAND Anthony**  
Suppléant  
R. **GRAND Raymond**

**Conciergerie - bâtiments scolaires**

Chef de secteur - Conciergerie - scol.  
R. **GRAND Anthony**  
Suppléant - zone Saint-Légier  
R. **GRAND Raymond**  
Suppléant - zone Blonay  
R. **GOTTIER Sandra**

**Conciergerie - bâtiments administratifs et extérieurs**

Chef de secteur - Conciergerie - adm.  
R. **PERRIN Claude-Alain**  
Suppléant  
R. **BRUNET Frédéric**

**SOCIÉTAL**

Chef de service - Sociétés  
R. **GUEX Jean-Marc**  
Suppléant  
R. **N/A**

**Centre social et culturel**

Chef de secteur - Centre social et  
R. **RAMASCO Pierrick**  
Adjoint  
R. **BULLIARD Christian**

**Bibliothèque**

Chef de secteur - Bibliothèque  
R. **SALA Gaël**  
Suppléant  
R. **RAMAGLI Fanny**

**Accueil de la petite enfance**

Coordinatrice - Accueil familial de jour  
R. **HERRERO Catherine**  
Suppléant  
R. **N/A**

**Écoles**

Secrétaire aux écoles  
R. **SHEHU Jusuf**  
Suppléant  
R. **N/A**